



Déclaration de la CGT Finances Publiques au Comité Technique Local du 7/10/2014

Le 19 septembre dernier, le centre des finances publiques de Morlaix a été volontairement incendié par des agriculteurs en colère. La CGT Finances Publiques a fermement condamné cet acte de destruction délibéré. Pour sa part, notre section de Loire Atlantique a apporté son soutien aux collègues.

Depuis, d'autres bâtiments ont été victimes d'actes de dégradation volontaires : incendie à Albertville et Questembert, dépôts divers et variés à Hauterive et Balma, façades maculées ...

Ces actes interviennent à une période où les prélèvements fiscaux et sociaux sont au cœur du débat économique. L'impôt est perçu comme un ennemi dont il faut se protéger, avec un bouclier fiscal par exemple. Le « ras-le-bol fiscal » est même légitimé par celui qui était encore Ministre de l'Economie et des Finances il y a quelques mois.

Les affaires Cahuzac et Thévenoud, le contrat de confiance, l'augmentation de la TVA et la réduction du nombre de tranches à l'impôt sur le revenu, les dépenses publiques présentées comme un boulet ou les déclarations du Médef, ne font qu'entretenir un climat anti-fiscal et anti-fonctionnaires propice aux exactions en tout genre.

Ce n'est pas en s'attaquant aux services publics, qui ne font qu'appliquer les lois votées par les parlementaires que les difficultés des diverses corporations se résoudront.

Pour notre part, nous posons la question du rôle de la Direction Générale concernant le soutien réel et concret apporté aux agent·es et agents sur l'ensemble du territoire. Les attaques contre leur outil de travail constituent une remise en cause de leur mission d'agent public.

Le 22 septembre le Directeur Général s'est contenté de publier sur Ulysse I le communiqué de presse, assez indigent à notre sens, des Ministres.

Il aura fallu attendre le 3 octobre et le troisième incendie volontaire pour lire un communiqué personnel du Directeur Général.

Nous souhaitons connaître les mesures préventives nouvelles prises aux niveaux national et local face à la multiplication de ces actions violentes et traumatisantes pour les personnels.

Dans ces conditions exceptionnelles, nous soumettons au présent comité technique le vœu suivant :

« Le Comité Technique local de la Direction Régionale des Finances Publiques de la Région des Pays de Loire et du département de Loire Atlantique condamne fermement les actes de dégradation commis contre des locaux administratifs et apporte son total soutien à tous les agents qui ont à en souffrir ».